

Conditions générales de vente

DEFINITIONS

MyOwn - MyOwn sprl, société proposant un ensemble de produits et services Internet au travers d'une interface en ligne sur le site <http://www.myown.be>

Client - Toute personne physique ou morale souscrivant à l'un ou plusieurs des services proposés en ligne par MyOwn au moyen des procédures décrites sur le site de MyOwn.

Identifiant - association d'un code client et d'un mot de passe servant à permettre l'identification du client lors de son utilisation des services en ligne de MyOwn.

Hébergement - ensemble de ressources techniques mises à la disposition du client pour lui permettre de publier des pages d'information sur Internet (site web).

Serveur - ordinateur servant à contrôler certaines ressources des hébergements, dont l'usage peut-être partagé entre plusieurs clients.

Registre - organisme officiel responsable de la gestion d'une ou plusieurs extensions de domaines, tels que l'asbl DNS Belgium en charge des domaines en « .be » ou l'asbl EURid en charge des domaines en « .eu »

Agent (registrar) - désigne un intermédiaire technique agréé au travers duquel les demandes d'enregistrement et de gestion de noms de domaines sont transmises au/aux registres concernés.

Registrant - personne physique ou morale titulaire d'un nom de domaine.

Whois - désigne un outil de recherche internet librement accessible permettant l'obtention par toute personne intéressée des informations concernant un nom de domaine, y inclus les informations sur le registrant.

1. OBJET

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions sous lesquelles MyOwn met à la disposition du client ses services. L'ensemble des services proposés par MyOwn sont consultables en ligne sur le site <http://www.myown.be>

2. APPLICATION

Le simple fait de commander en ligne l'un des produits de MyOwn vaut pour acceptation pleine et entière des présentes conditions contractuelles.

Le client s'engage à disposer du pouvoir, de l'autorité et de la capacité nécessaires à la conclusion et à l'exécution des obligations prévues aux présentes.

3. MOYENS

MyOwn s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires au bon fonctionnement des services proposés au client, à assurer la permanence et la continuité de ces services dans le respect des pratiques courantes de la profession, sans pour autant pouvoir garantir une disponibilité 24h/24 7j/7 compte tenu de la nature du réseau Internet.

Le client reconnaît que toute perturbation du réseau Internet qui pourrait empêcher l'accès même partiellement à un ou plusieurs des services de MyOwn serait indépendante de la volonté de MyOwn et s'engage à ne pas en tenir MyOwn pour responsable.

4. PRODUITS

4.1 Coordonnées : lors de son inscription sur le site de MyOwn, le client introduit ses coordonnées et reçoit en retour un identifiant personnel lui permettant d'utiliser l'interface de commande et de gestion en ligne de MyOwn. Le client s'engage à garder cet identifiant confidentiel et être le seul à l'utiliser sous son entière responsabilité. Parmi ses coordonnées le client communique à MyOwn une adresse email valide qui sera celle utilisée pour tous les contacts ultérieurs. Le client reconnaît comme valide l'usage du courrier électronique (email) comme moyen de communication entre lui et MyOwn. En cas de modification dans ses coordonnées, le client utilisera sans délai l'interface en ligne de MyOwn afin de mettre à jour ses coordonnées.

Le client autorise MyOwn à communiquer ses coordonnées à des tiers lorsque cela s'avère nécessaire pour le traitement de ses commandes, et autorise le registre à publier ces coordonnées dans les bases de données publiques whois.

4.2 Noms de domaines : MyOwn propose l'enregistrement de noms de domaines, en cas de souscription à ce service le client accepte les conditions contractuelles d'enregistrement de noms de domaines publiées par le/les registres concernés ainsi que les conditions particulières de MyOwn disponibles sur son interface en ligne.

4.3 Hébergements : MyOwn propose différentes formules d'hébergement dont les caractéristiques techniques sont décrites sur son site <http://www.myown.be>, en cas de souscription à l'une de ces formules le client accepte les conditions particulières de MyOwn disponibles sur son interface en ligne.

5. TARIFS

Les tarifs en vigueur sont ceux mentionnés sur le bon de commande généré en ligne. Les tarifs annuels ne sont pas divisibles, toute période entamée donnera lieu de plein droit à l'entièreté de la redevance.

6. CONDITIONS FINANCIERES

Les services de MyOwn sont payables d'avance en Euros, par carte de crédit ou par virement. Les paiements par carte de crédit sont traités par un organisme extérieur agréé (Ogone), MyOwn ne pourrait être tenu responsable en cas d'impossibilité temporaire ou permanente pour le client d'effectuer le paiement avec la carte de crédit de son choix. La commande du client est traitée par MyOwn dans un délai de 24h après confirmation du paiement.

Pour le paiement par virement, le client mentionnera sur son virement uniquement la référence exacte structurée communiquée par le biais de l'interface web de MyOwn au moment de sa commande. Le client reconnaît être informé et accepter les délais inhérents à la méthode de paiement par virement, il reconnaît être informé et accepter que sa commande ne sera traitée par MyOwn que après réception de son paiement.

7. ASSISTANCE

Le client peut faire appel aux services d'assistance de MyOwn gratuitement par Email à l'adresse support@myown.be. MyOwn garanti pour toute question relevant de ses compétences et correctement formulée une réponse par email d'un technicien professionnel dans un délai de maximum 24h.

8. OBLIGATIONS ET RESPONSABILITES DE MYOWN

MyOwn ne saurait être tenu pour responsable de l'inadéquation des services fournis aux objectifs particuliers que le client peut envisager ou poursuivre, dès lors qu'avant toute décision celui-ci a accès non seulement aux informations techniques mises en ligne sur le site <http://www.myown.be>, mais également à l'assistance technique par email et par téléphone.

MyOwn met à la disposition du client une partie de ses ressources techniques, mais ne peut en aucun cas voir sa responsabilité engagée à la suite de toute action ou recours de tiers concernant l'usage qui est fait par le client de ces ressources.

Le client devra garantir MyOwn de toute condamnation éventuelle à ce titre.

MyOwn ne pourra être tenu responsable de l'introduction d'un virus informatique dans le serveur web, dans le site ou dans les emails, ni des conséquences que ce virus informatique pourrait entraîner, telles que perte de données sur le site ou sur l'ordinateur du client, inaccessibilité du site.

9. OBLIGATIONS ET RESPONSABILITES DU CLIENT

Le client est responsable de l'usage qui est fait des ressources mises à sa disposition par lui ou par un tiers auquel le client aurait fourni volontairement ou non les moyens nécessaires à l'usage de ces ressources. Le client est notamment responsable des actions effectuées par tout utilisateur au

travers des pages/scripts de son site, y compris si ces actions ne font pas partie de l'usage normal prévu par ces pages/scripts.

Le client apportera donc une attention particulière à la confidentialité de ses identifiants de connexion et à la sécurité des pages/scripts qu'il placerait sur son hébergement, y compris si il s'agit de pages/scripts développés par un tiers ou proposés par MyOwn.

10. CONTENUS ET ABUS D'UTILISATION

Le client déclare utiliser les ressources mises à sa disposition par MyOwn dans le plein respect de la législation belge ainsi que des lois spécifiques auxquelles sont soumis les visiteurs potentiels de son site internet. Les hébergements de MyOwn étant à considérer comme accessibles par tout utilisateur du net, y compris les mineurs, la présentation d'images pornographiques est considérée comme interdite par la loi belge.

Le client déclare également ne pas utiliser les ressources mises à sa disposition par MyOwn dans le but de promouvoir une activité illégale, notamment par l'usage de liens facilitant l'accès à des sites au contenu non conforme aux présentes conditions.

Le client déclare respecter les lois sur les droits d'auteur pour l'ensemble du contenu présent sur l'espace qui lui est réservé.

Le client est parfaitement informé des règles et usages en matière d'Internet et notamment de la netiquette à laquelle il s'engage à se conformer.

11. LIMITATIONS TECHNIQUES

Les ressources mises par MyOwn à la disposition du client sont partagées avec l'ensemble des autres clients de MyOwn, le client s'engage à utiliser les ressources mises à sa disposition dans le respect des autres clients. Ces ressources ne peuvent être utilisées dans un autre but que celui initialement prévu et décrit sur le site de MyOwn.

MyOwn s'engage à ne pas partager les ressources de ses serveurs au-delà des limites raisonnables nécessaires au bon fonctionnement conforme de chaque hébergement aux caractéristiques initialement prévues.

Si cela est jugé nécessaire par ses techniciens, MyOwn pourra prendre toutes les mesures nécessaires à la préservation de la bonne qualité de ses services, y compris en limitant ou en supprimant les ressources disponibles au site du client.

Chacune des formules d'hébergement proposées par MyOwn prévoit un trafic mensuel maximum. En cas de dépassement équivalent à 50% du trafic mensuel prévu, le site du client sera automatiquement rendu inaccessible jusqu'à la fin de la période de 30 jours servant au calcul du trafic consommé.

12. DUREE

La durée nominale des contrats de MyOwn est de un an, toutefois celle-ci peut-être modifiée dans certaines circonstances, comme par exemple le changement de formule d'hébergement en cours de contrat. Le client a à tout moment la possibilité de consulter l'échéance de son contrat par le biais de l'interface en ligne de MyOwn, et il est de la responsabilité du client de renouveler son contrat avant l'échéance par le biais de cette même interface.

MyOwn contactera le client par Email avant l'échéance du contrat afin de lui rappeler cette échéance et lui proposer un lien rapide et simplifié pour le renouvellement de ce contrat.

Faute d'un renouvellement volontaire du contrat confirmé et payé, MyOwn désactivera à la date d'échéance de façon automatique les services du client liés à ce contrat.

13. QUARANTAINE

Les domaines et hébergements non renouvelés à leur échéance sont automatiquement désactivés et placés en quarantaine durant 30 jours. Durant cette période, le client a la possibilité de réactiver les services placés en quarantaine via la procédure en ligne normale de prolongation, moyennant le paiement du tarif annuel normal du produit concerné majoré de 15 euros hors tva pour frais de réactivation.

14. RESILIATION

Faute d'un renouvellement volontaire par le client les contrats sont automatiquement résiliés à leur échéance, sans qu'aucune intervention du client ne soit nécessaire. Si le client souhaite résilier le contrat avant son terme, il doit en notifier MyOwn par lettre recommandée au minimum 30 jours à l'avance. Le client ne pourra réclamer aucune indemnité liée à la résiliation avant terme de son contrat.

MyOwn peut décider de résilier le contrat du client à tout moment et pour tout motif jugé suffisant. MyOwn en informera le client par Email, en précisant les motivations ayant amené à cette décision. Le client ne pourra réclamer aucune indemnité en cas de résiliation du contrat par MyOwn.

15. MODIFICATIONS

Les conditions générales en ligne prévalent sur les conditions générales imprimées. Les conditions générales peuvent faire l'objet de modifications de la part de MyOwn. Toute modification des conditions générales sera notifiée au client par email 2 jours avant la prise d'effet. Le client disposera alors de 30 jours pour accepter ou refuser la modification des conditions générales. En cas de refus il en notifiera MyOwn par courrier recommandé.

16. INTERPRETATION

Si l'un ou l'autre article du présent contrat devait être tenu pour non valide ou déclaré comme tel en application d'une loi ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente et reconnue, les autres articles conserveront toute leur force et leur portée.

17. COMPETENCES

Le présent contrat est régi par la loi Belge, en cas de contestation ou de différend, et à défaut de conciliation amiable, les tribunaux de Bruxelles seront seuls compétents.